



## Communiqué de presse

Talence, vendredi 20 mars 2020

### **Covid-19 : de nouvelles mesures à Talence**

**De nouvelles mesures exceptionnelles sont prises, en plus de celles déjà en vigueur (voir CP du 19 mars 2020) dans l'intérêt sanitaire général et pour se conformer aux décisions nationales.**

#### **GARDE D'ENFANTS**

A partir de ce week-end du 21 mars, un accueil sera proposé les samedis et dimanches à l'école Joliot-Curie aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui ne sont pas en mesure d'assurer la garde à la maison.

#### **ETAT CIVIL**

A compter du lundi 23 mars prochain et jusqu'à nouvel ordre, le service de l'état civil n'accueille plus de public. Par conséquent, ni les dépôts ni les remises de carte nationale d'identité (CNI) ou de passeport ne sont possibles. Certaines situations individuelles, étudiée au cas par cas, pourraient cependant amener les services à traiter une demande de titre, notamment si un motif familial impérieux nécessitait la possession d'un titre valide

Jusqu'au 31 mars prochain, les prises de nouveaux rendez-vous pour les passeports et les CNI sont suspendues. Les rendez-vous déjà pris pour les passeports sont reportés. Les personnes concernées seront recontactées dès que possible.

Les demandes d'acte et celles des livrets de famille ne peuvent plus être traitées non plus, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**Seules les urgences seront traitées. Merci d'appeler le standard de la mairie aux nouveaux horaires d'ouverture (13h-16h30) : 05 56 84 78 33.**

#### **ESPACES PUBLICS**

À compter de ce samedi 21 mars et jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des parcs et jardins de la Ville seront fermés au public. A compter de cette date, le cimetière sera également fermé, excepté pour les opérations funéraires.

Les marchés de plein air – Sant-Genès, place du Forum, Thouars – sont maintenus mais uniquement pour les étals alimentaires. Même disposition pour les commerces : seuls les commerces alimentaires restent ouverts.

#### **ACCUEIL DU PUBLIC**

L'accueil physique en mairie est restreint : de 13h-16h30. Avec un accueil téléphonique de 10h à 17h (05 56 84 78 33).

---

#### **CONTACT PRESSE :**

Claudia Courtois : 06 23 03 59 64 - [cla.courtois@talence.fr](mailto:cla.courtois@talence.fr)